



1



2



3



4

La bibliothèque sonore

Comme dans un livre ouvert

À l'occasion de la Journée nationale des aveugles et des malvoyants, le 4 octobre, nous sommes allées à la rencontre de ces bénévoles qui donnent leur voix et leur temps à ceux qui ne peuvent pas ou plus lire.

Vous ne connaissez pas forcément leurs visages mais le grain de leur voix s'est peut-être déjà invité dans le creux de vos oreilles... Chaque mois, l'équipe de la bibliothèque sonore enregistre une version audio de votre magazine municipal préféré (*fichiers en ligne sur www.fresnes94.fr*), mais ce n'est qu'une toute petite part de la mission qu'accomplit la quinzaine de ces bénévoles passionnés !

« Un enregistrement, ça se prépare ! »

Créée en 2000 par Paul Genest, la structure fresnoise fait partie du réseau de l'association nationale des Donneurs de voix (ADVBS), reconnue d'utilité publique, qui compte 115 entités locales en France. Aujourd'hui, la bibliothèque sonore de Fresnes peut s'enorgueillir d'un catalogue de près de 1800 ouvrages sur CD, dont des auteurs fresnois – Anne Guimezanes, Jean-Marie Creuzeau... –, en sus de ceux disponibles en téléchargement sur le serveur national. Un serveur que la structure fresnoise alimente chaque année : en 2016, 15 audiolivres ont ainsi été enregistrés à Fresnes puis mis en ligne sur le serveur national. Cette année, quatre le sont pour l'heure.

Des livres audio : pour qui, pour quoi ?

La bibliothèque sonore compte une centaine d'audiocassettes du secteur. Des personnes qui sont « empêchées de lire », car malvoyantes, aveugles ou qui ont des problèmes de vue suite à une maladie. « Nous demandons un certificat médical, une carte d'invalidité ou une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Tous les inscrits doivent justifier qu'ils sont empêchés de lire », indique Nicole Roumilhac, présidente de la Bibliothèque sonore de Fresnes depuis 2009 (*lire en encadré*). Parmi ces bénéficiaires, on compte également une vingtaine d'enfants, pour la plupart dyslexiques. La lecture et l'enregistrement de livres scolaires respecte, bien sûr, le programme défini par l'Éducation nationale : la bibliothèque sonore est en effet signataire d'une convention avec l'inspection académique de Créteil depuis mars 2014.

Un travail et une organisation de fournis

Au 9 rue Julien-Chaillioux, dans une de ces maisons typiques val-de-marnaises, les bénévoles s'affairent dans la bonne humeur, toujours avec cette volonté de bien faire les choses. Chacun a sa mission, en fonction de son expérience. Tous sont

1 Une partie de l'équipe de la bibliothèque sonore devant leur local situé au 9 rue Julien-Chaillioux.

2 Jeanne devant un mur de "cassettes mères", les originaux de milliers d'heures d'enregistrements, délaissées au profit des CD.

3 Conversation complice autour d'un livre entre Françoise, audiocassette, et sa lectrice préférée, Jeanne.

4 Françoise en pleine lecture d'un article du *Panorama*. Quatre bénévoles s'y attellent chaque mois. Un journal qu'ils trouvent « copieux » !

complémentaires et polyvalents sur la liste des choses à (bien) faire : donner sa voix, faire le montage audio, vérifier les remontées d'ouvrages sur le serveur national, s'assurer de la qualité des fichiers et de leur bonne conformité à la charte qualité pour l'enregistrement des audiolivres... Mais aussi secrétariat, étiquetage des boîtiers, envoi des CD dans des pochettes dédiées, par franchise postale, etc. : le travail ne manque pas !

Plaisir solitaire

« La première chose, c'est de lire le livre pour s'en imprégner ; un enregistrement ça se prépare ! », explique Nicole. La rigueur est de mise : « il faut faire attention à toujours prononcer de la même façon noms propres ou mots compliqués : il ne faut jamais oublier que l'audiocassette n'a pas le texte sous les yeux. » Lire pour les autres se prépare et s'incarne, donc. Et ça prend du temps : ainsi, un livre de trois heures d'écoute représentera neuf heures de travail. Concrètement, le donneur de voix s'installe confortablement, dos bien droit et tête haute, livre entre les mains, au calme. Il enregistre par plage de 12 minutes – au-delà la voix se fatigue – paré de son micro-casque branché en USB à l'ordinateur, par le biais d'une carte son externe. La voix se dessine alors sur l'écran via le logiciel de montage sonore Audacity (téléchargeable gratuitement). Un côté technique qui pourrait en décourager plus d'un, cependant l'association prévoit des formations pour ses nouveaux bénévoles. « C'est un coup à prendre : une fois qu'on a dépassé la technique,

on lit bien ! ». En moyenne, un audiocassette enregistre une dizaine de livres par an : « ce n'est pas la quantité mais la qualité qui compte ! »

« La bibliothèque sonore permet de ne pas me sentir en marge »

Lire, une passion de tous les jours

Grande lectrice, Françoise fréquente la bibliothèque sonore de Fresnes depuis 15 ans. Depuis sa tumeur au cerveau, opérée en 1999, l'ancienne assistante de direction voit « les lignes qui s'emmêlent ». Pour celle qui rêvait d'une île déserte avec pour seuls objets ses palmiers, son tuba et ses bouquins, il a fallu apprendre à lire autrement. « La radio c'est une chose mais j'aime croiser les informations, c'est important. Je viens toutes les deux semaines ici. J'ai besoin d'échanger avec les bénévoles, de parler livres. C'est comme une petite famille ici, un cocon ! Grâce à eux, je "lis" près de 30 livres par an. Si j'en veux un en particulier, je peux le demander. La BS me permet de ne pas me sentir en marge. » Et puis on s'attache à une voix. Elle est, le temps d'un livre, vos yeux, votre compagnon de voyage ; cette petite musique de vie. Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice et rejoindre la grande et belle famille de la bibliothèque sonore, sachez qu'elle recherche donneurs de voix et de temps... Une seule condition : se débrouiller en informatique ! ■ O.B. et H.C.

Permanences mardi 10h-12h et jeudi 15h-18h
9 rue Julien-Chaillioux. Tél. : 01 46 68 46 08
94f@advbs.fr / www.bs-fresnes.fr / www.advbs.fr



NICOLE ROUMILHAC
PRÉSIDENTE DE
LA BIBLIOTHÈQUE
SONORE

Je suis arrivée à la bibliothèque sonore de Fresnes en 2007 et j'en suis la présidente depuis 2009. Je savais depuis longtemps que je voulais enregistrer des livres. Pendant ma carrière professionnelle (NDLR : responsable marketing), lors d'interventions à l'oral, on me disait que ma voix passait bien. Arrivée à la retraite, j'ai vu une information passer sur la BS de Fresnes, et j'y suis allée. J'aime beaucoup lire mais ce n'est pas suffisant. Il y a un gros travail à faire sur la lecture à haute voix, pour mettre le ton, respecter la ponctuation. Je trouve que c'est vraiment une action utile pour les gens qui lisaient avant et qui deviennent peu à peu malvoyants. Pouvoir écouter des livres leur fait un grand bien.